

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2021

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 28 JUIN 2021 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

#### MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

##### PRESENTS :

Jacques Blanchard, siège 1  
Vicky Bombardier, siège 2  
Pierre Tétrault, siège 3  
Jimmy Royer, siège 4  
Julien Bussièrès, siège 6

##### ABSENTS

Dany St-Amant, siège 5

Étaient également présentes :

M<sup>e</sup> Lydia Laquerre, greffière  
Karine Boucher, directrice générale

217-21-06-28

#### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 560-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 560 SUR LE ZONAGE

Monsieur le conseiller Julien Bussièrès donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **NUMÉRO 560-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 560 SUR LE ZONAGE**.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

218-21-06-28

#### ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 560-17 ET FIXANT LES MODALITÉS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement d'urbanisme portant le numéro 560-17 « Amendant le règlement de zonage 560 ».

Copie de ce règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Une copie du règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

De plus, il sera possible pour les citoyens de s'exprimer au moyen d'une consultation écrite, tel que prescrit par la loi.

219-21-06-28

### EMBAUCHE DE MADAME ALLISON BEAUDIN À TITRE D'AIDE-COORDONNATRICE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement de madame Allison Beaudin pour le Camp de jour, pour la saison 2021, selon la politique et conditionnellement au départ des activités, à la classe 3 échelon 6.

La durée de l'emploi sera de six semaines, à raison d'un horaire de 32 heures par semaine.

QUE cet engagement soit conditionnel au départ des activités et celle-ci sera rémunérée pour les heures effectuées, s'il y a lieu.

220-21-06-14

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19 heures 31.

ADOPTÉE

---

Renald Chênevert, Maire

---

M<sup>e</sup> Lydia Laquerre, Greffière